

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 21 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12  
Nombre de présents : 9

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, GAS Marcel, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel.

**Absents excusés** : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien), CICORELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel), GUERRERO Elisabeth (pouvoir à POURCHERE Jean-Daniel).

**Date de la convocation** : 15 décembre 2023

**Secrétaire de séance** : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia.

**Objet de la délibération** : Acquisition licence IV et mobilier sans valeur – bar Chez Lucas

Suite à la délibération 2023-031 portant sur l'acquisition de la licence IV du bar Chez Lucas, le maire précise que cette acquisition comprend la licence IV et du mobilier sans valeur, le tout pour un prix de 5 000 €.

Le maire charge l'étude de Maître Laurence Deschamps à Beaurepaire des formalités d'enregistrement nécessaires à cette cession.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ces précisions et en avoir délibéré, approuve cette acquisition, à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 22 décembre 2023

**Le Maire,**  
Serge MERCIER

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Serge Mercier', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE PRIMARETTE' at the top, '38 (Isère)' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and other heraldic symbols.